

## Conseil général du Val d'Oise - Séance du 24 février 2006

### Question d'actualité du groupe socialiste et apparentés et de Bernard Calabuig (PCF)

#### Objet : réforme des zones d'éducation prioritaire

Depuis quelques mois le gouvernement promet une remise à plat complète de l'éducation prioritaire particulièrement dans les quartiers qui ont connu des violences au cours du mois de novembre 2005. Le 8 février dernier, le Ministre de l'éducation nationale a exposé son projet de réforme des zones d'éducation prioritaire.

Monsieur de Robien a annoncé la mise en œuvre du projet « ambition réussite » qui concernera 249 collèges en France. Dans le Val d'Oise 5 collèges seulement sont concernés contre 22 antérieurement.

Ce projet arrive sans la moindre concertation avec les personnels enseignants et les élus locaux. Ce gouvernement a déjà transféré ses agents aux Conseils généraux sans compensations financières. Aujourd'hui il se passe de l'avis et du point de vue de notre institution lorsqu'il s'agit d'opérer une réforme du mode de fonctionnement de nos collèges.

Aucun moyen budgétaire supplémentaire adapté n'a été annoncé par le gouvernement. Il s'agit simplement d'une redistribution de l'enveloppe budgétaire actuelle. Si aujourd'hui les ZEP ont besoin d'un second souffle, nécessitent une remise en question, ceux-ci doivent effectivement passer par la fin d'un saupoudrage des moyens mais certainement pas par le déshabillage de 22 collèges valdoisiens pour en habiller 5.

Que faut-il attendre pour ces collèges restés dans un système ZEP vidé de son sens faute de financement ? Qui va supporter les conséquences de cet abandon ?

Cette réforme des ZEP est particulièrement inquiétante pour les valdoisiens : parents, professeurs, personnels encadrants ou élus. Le Conseil général dispose d'une compétence importante pour la gestion des collèges : il ne peut pas rester silencieux devant cette nouvelle attaque contre le service public et la mise en place d'un dispositif scolaire qui structure dans les faits une école à plusieurs vitesses.

Monsieur le Président, parlementaire UMP, nous vous demandons d'obtenir des garanties sur les postes d'enseignants et d'encadrants et plus généralement sur les moyens budgétaires alloués à nos collèges. Au moment où se discute un projet de loi « pour l'égalité des chances », comment pourriez-vous accepter que 17 collèges situés dans des Villes connues pour leurs difficultés souffrent d'une baisse de moyens pour fonctionner ?